

Amiens militaires. — Assemblée, ce soir à 8 heures, chez le citoyen Paul De la Haye.

Préface de tous les habitants. Réception de nouveaux adhérents.

Mouvement ouvrier. Les groupes suivants se réuniront en leurs locaux respectifs.

Le Jeune socialiste, dimanche à six heures. Les Défenseurs du Drapeau rouge, dimanche à six heures.

Les Enfants du peuple, dimanche à 4 heures. L'Avant Garde socialiste, dimanche à 7 heures.

L'Humanité, dimanche à 7 heures. L'Avant Garde révolutionnaire, dimanche à 5 heures.

Les Fils de travail, lundi à 8 heures.

Un contact de l'eau sale et boueuse du canal à l'usine Schœnaert abandonnée bien vite son ancien projet et appelle à ses secours.

Heureux, heureusement, un passant, M. Mathieu, tonnelier à la manufacture des tabacs, qui passait sur le quai à ce moment, s'empressa de descendre dans le canal à l'aide d'une échelle; il put réussir à saisir la jeune fille et à la ramener sur la berge.

Des voisins, qui étaient accourus transportèrent la malheureuse au poste du 2<sup>e</sup> arrondissement où des soins lui furent prodigués par M. le docteur Delmoite. Elle fut bien vite ranimée et n'a plus envie de recommencer.

Elle avait décidé de mourir à cause de chagrins intimes. A 16 ans !... Ajoutons que M. Mathieu n'est pas le premier acte de sauvetage. En 1833, il a sauvé un enfant de 14 ans engagé sous un bateau; l'année suivante il a sauvé une femme de 30 ans qui tentait de se suicider à Canteleu.

Ces actes de sauvetage ne s'accomplissent pas toujours sans danger. Hier, notamment, au moment où M. Mathieu, après avoir déposé la jeune fille sur le quai, allait lui-même atteindre le sol, l'échelle, s'échappant de mains de ceux qui la tenaient, décrivit un arc de cercle et rejeta le sauveur dans le canal. Malgré l'obscurité il nagea et regagna la rive.

Un cours d'horticulture à Lille. Le comité de l'Union française de la Jeunesse vient de créer un cours public et gratuit d'horticulture et de botanique, qui sera professé par M. Mairie, tous les vendredis, à 8 heures du soir, à l'école de la rue des Poissonniers, à partir du 14 janvier.

Dispense des frères de militaires. Le ministre de la guerre vient d'être consulté sur la question suivante, dont la solution a donné lieu, dans les bureaux de recrutement, à des interprétations différentes: Quand un militaire qui a conféré la dispense à son frère, par suite de sa présence au drapau, vient à cesser d'être lié au service, y a-t-il lieu de rappeler au service le frère dispensé?

Le général Billot fait connaître qu'il convient de faire la distinction ci après: si le militaire, qui a conféré la dispense, cesse d'être lié au service par un fait indépendant de sa volonté, tel que la réforme ou le renouvellement d'office par l'autorité militaire, la dispense doit être considérée comme définitive.

Si au contraire les services de l'appelé ont été arrêtés par sa volonté propre, soit que celui-ci invoque lui-même un cas de dispense, soit que, pour prendre un exemple plus frappant encore, il déserte le drapau, l'autorité militaire doit rappeler sous les drapeaux le dispensé, qui est alors soumis à toutes les obligations de la classe à laquelle il appartient.

MÉPHISTO.

SCANDALE CLÉRICALE À LAMBERSART. Le Rector du Nord, le premier de la presse lilloise, a signifié à Lambersart, les brutes qui couraient à Lambersart, qu'un cher frère, un élève congréganiste avait pris la fuite après avoir souillé plusieurs fois.

A la suite de cette note, le Parquet a ordonné une enquête, et par conséquent les gardes de Lille se sont rendus dans la commune de Lambersart après avoir eu une entrevue avec le maire, les gendarmes ont reçu, les dépositions de plusieurs enfants et de leurs parents.

De ces dépositions, dont les gendarmes ont dressé procès verbal, il résulterait qu'un frère, nommé Louis Nozières, âgé de 23 ans, né à Lambersart, chargé de la classe des tout petits, aurait commis de nombreux attentats à la pudeur sur de jeunes écoliers, et dans la classe même.

Les gendarmes se sont rendus à l'école des frères où, bien entendu, ils n'ont point trouvé l'ignominie Nozières. Le directeur leur a répondu qu'il avait parti, depuis le 30 décembre, pour aller à l'enterrement d'un membre de sa famille.

Retourés à Lille, les gendarmes ont remis leur rapport au procureur de la République. Un nous assure même que, dans la soirée, le préfet de la Seine, M. Deshayes, et un mandat d'amener auraient été envoyés à plusieurs gendarmes.

Mais sera-t-il arrêté? C'est douteux, car il se sera réfugié, sans doute, dans quelque établissement religieux.

Emploi de commis au service vicinal. Le lundi 31 décembre, à neuf heures du matin, il sera procédé, à la préfecture de Lille, devant une commission spéciale à l'examen des aspirants à l'emploi de commis au service vicinal, dans le département du Nord.

Les retards de la poste ne font pas obstacle à la lecture dans les journaux de la région-voies en chef. La registre des inscriptions sera clos le 30 janvier, à 4 heures du soir.

Les jours croissent. Depuis hier, les jours qui ne croissent que le soir, croissent aussi le matin: le gain de ce jour est une minute.

Enseignement secondaire. Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux arts, en date du 6 janvier 1897, les épreuves écrites des agrégations et des certificats d'aptitude de l'enseignement secondaire des jeunes filles commenceront le 8 juillet prochain, au lieu de chaque académie.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de chaque académie, du 15 avril au 15 mai.

Cuisines populaires. La commission des cuisines populaires de Lille, a la mairie, l'arrêté de assistance publique, le mardi 11 janvier, à 7 heures du soir.

Accident de travail. M. Lelouche, employé ajusteur, 150, boulevard Montebello, a été fait une plaie coupée à l'index gauche, le 6 janvier, en travaillant à l'atelier de construction, 2, rue des Sarrasins.

Conservatoire de musique. Il doit être pourvu à la désignation de professeurs au conservatoire de musique de Lille, pour les cours ci après: 1<sup>o</sup> Classe préparatoire de violon (création). 2<sup>o</sup> Classe de musique de chambre pour instruments à vent (création).

Les candidats doivent adresser à la Mairie de Lille, accompagnés de l'attestation de leurs titres, avant le 1<sup>er</sup> février prochain.

Encre, une jeune désespérée. Nous relations, hier, la tentative de suicide d'Anne Warez. Elle a fait exemple. Une autre, sous le nom de Louise, âgée de 10 ans, Léonie Schœnaert, verrouillée, de mourir, le 14 rue Maugré, qu'il a demeuré hier matin, vers 6 heures, mais, au lieu de se rendre à son travail, elle est allée se jeter dans la Bassée Delle, près de l'Hospice Général.

Au contact de l'eau sale et boueuse du canal, l'usine Schœnaert abandonnée bien vite son ancien projet et appelle à ses secours. Heureusement, un passant, M. Mathieu, tonnelier à la manufacture des tabacs, qui passait sur le quai à ce moment, s'empressa de descendre dans le canal à l'aide d'une échelle; il put réussir à saisir la jeune fille et à la ramener sur la berge.

Des voisins, qui étaient accourus transportèrent la malheureuse au poste du 2<sup>e</sup> arrondissement où des soins lui furent prodigués par M. le docteur Delmoite. Elle fut bien vite ranimée et n'a plus envie de recommencer.

Elle avait décidé de mourir à cause de chagrins intimes. A 16 ans !... Ajoutons que M. Mathieu n'est pas le premier acte de sauvetage. En 1833, il a sauvé un enfant de 14 ans engagé sous un bateau; l'année suivante il a sauvé une femme de 30 ans qui tentait de se suicider à Canteleu.

Ces actes de sauvetage ne s'accomplissent pas toujours sans danger. Hier, notamment, au moment où M. Mathieu, après avoir déposé la jeune fille sur le quai, allait lui-même atteindre le sol, l'échelle, s'échappant de mains de ceux qui la tenaient, décrivit un arc de cercle et rejeta le sauveur dans le canal. Malgré l'obscurité il nagea et regagna la rive.

Un cours d'horticulture à Lille. Le comité de l'Union française de la Jeunesse vient de créer un cours public et gratuit d'horticulture et de botanique, qui sera professé par M. Mairie, tous les vendredis, à 8 heures du soir, à l'école de la rue des Poissonniers, à partir du 14 janvier.

Dispense des frères de militaires. Le ministre de la guerre vient d'être consulté sur la question suivante, dont la solution a donné lieu, dans les bureaux de recrutement, à des interprétations différentes: Quand un militaire qui a conféré la dispense à son frère, par suite de sa présence au drapau, vient à cesser d'être lié au service, y a-t-il lieu de rappeler au service le frère dispensé?

Le général Billot fait connaître qu'il convient de faire la distinction ci après: si le militaire, qui a conféré la dispense, cesse d'être lié au service par un fait indépendant de sa volonté, tel que la réforme ou le renouvellement d'office par l'autorité militaire, la dispense doit être considérée comme définitive.

Si au contraire les services de l'appelé ont été arrêtés par sa volonté propre, soit que celui-ci invoque lui-même un cas de dispense, soit que, pour prendre un exemple plus frappant encore, il déserte le drapau, l'autorité militaire doit rappeler sous les drapeaux le dispensé, qui est alors soumis à toutes les obligations de la classe à laquelle il appartient.

MÉPHISTO.

DE NOUVEAUX SUCCES À ROUBAIX. Il est inutile d'aller aux frontières, chercher vos chaussures, vu que les Belges viennent les acheter en France, depuis que la maison Coomans vend tous les articles de confectionnerie 20 0/0 meilleur marché qu'en Belgique; c'est la maison qui fournit au plus bas prix à Roubaix.

Si vous avez besoin de preuves pour vos confrères, les voici: Bottines hygiéniques 7,50, dans 5,95, fillette 4,95, enfant 3,75; mêmes articles tout drap et cliqué avec une ou deux boucles dentés à des prix extrêmement réduits. De véritables cadeaux: 10.000 paires de snow-boots, caoutchouc, mules, chaussures, confortables, galoches apolloniennes, cyclistes, etc., vendus 25 à 50 0/0 au dessous de leur prix réel.

Grand choix de chaussures fabriquées dans la maison. Envoi à domicile. Bien s'adresser: A. LA CONGURENCE, 3135, RUE BLANCHEMILLE, 1<sup>er</sup> ét. Atelier spécialisé les réparations à prix réduits. Des cadeaux seront offerts à tout acheteur.

Beurre d'Oostcamp le meilleur, le plus fin, le moins cher sur le Bois, 13.

« Enrichissez-vous ! Bronchiteux ! Asthmatiques ! voyez la page blanche. »

LE NORD. ARRONDISSEMENT DE LENS. FACHES THUMESNIL. — Paris. — Aujourd'hui dimanche 9 janvier, à 6 h. du soir, rue Carnot, au Nouveau Capiton rue du Couloir.

Ordre du jour: 1<sup>o</sup> Réception de nouveaux adhérents. 2<sup>o</sup> Opérations.

LA MADEIRAINE. — Paris. — Aujourd'hui dimanche, à 4 heures précises, assemblée de tous les membres indistinctement.

Une question d'une importance considérable, concernant la section, est à l'ordre du jour. La présence de tous est donc indispensable. Les nouveaux adhérents seront inscrits.

SECTION. — Exposition de pigeons. — La société colombophile Union Française informe les amateurs colombophiles, qu'elle organise une grande exposition de pigeons de concours, le dimanche 15 janvier, au siège de la société, chez M. Soulet, 2, rue Nol et Dame.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ch. Vaast, secrétaire de la société.

ARRONDISSEMENT DE HAZEBROUCK. HALLUIN. — Le nouvel an ouvrier. — Comme le passé, le présent, va rencherir aussi. Pour votre nouvel an ouvrier et bourgeois, les députés, parmi lesquels vous M. Plichon, ont voté avant la fin de l'année écoulée 50 centimes pour la charcuterie, 12 fr. pour les porcs, 3 fr. pour les porcelets.

La période électorale n'est pas encore ouverte, mais les candidats prévoyants attendent pas à attendre le moment pour faire appel en attendant leurs suffrages — aux gros sous des électeurs.

De ce côté, notre confrère qui écrit ces lignes, nous donne que les candidats n'ont pas à se préoccuper de la Ligue républicaine de Lens, qui préside le sénateur Déprez.

En dehors des périodes électorales, c'est ravivée et sans plus de façon, à fait par ceux des cotisations chez Pierre, chez Paul, de droite, de gauche, chez M. X... qui, pour la plupart, ne s'agitent que pour solliciter pour faire partie de cette Ligue. Les refus, M. Boileau adjoint au maire de Lens, en sait quelque chose, ont été nombreux; c'est compréhensible.

On voit les amis des députés Basly et Lamendin agissant comme les amis du sénateur Déprez, avec ces différences toutefois: 1<sup>o</sup> Qu'ils ne contraignent personne à voter, donc ont le vent; 2<sup>o</sup> Que les versements sont de 25 centimes et non de 6 francs comme chez ces messieurs de la Ligue; 3<sup>o</sup> Qu'ils font leur propagande et perceptions eux mêmes un peu partout, n'ayant pas le rare bonheur, comme les députés, de posséder leurs bureaux, leurs établissements, les gardes champêtres et agents de police; 4<sup>o</sup> Qu'ils ne menacent aucun fonctionnaire, ni ne promettent faveurs pour attirer des adhérents à leur cause et avoir leur nom sur les listes; 5<sup>o</sup> Qu'enfin, sont tout; 6<sup>o</sup> Qu'ils ne se contentent pas de solliciter Basly et Lamendin ils entendent remercier ceux-ci de l'énergie et de l'honnêteté dont ils ont fait preuve durant leur mandat, ne voulant pas, comme d'aucuns pourraient le croire, leur faire un reproche de mauvais traitements. Ils ajoutent qu'ils sont accusés à tort par de mauvais voisins.

Commission des fêtes. — La commission des fêtes publiques, se réunira demain lundi à 8 h. du soir, salle des prud'hommes, pour étudier un projet de concours de pompiers à incendie à la fête communale de 1898.

Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira le vendredi 14 janvier, à 8 heures du soir, 21 questions figurent à l'ordre du jour.

La Douaisienne. — La Société de gymnastique « La Douaisienne » offre à ses membres honoraires et actifs, un concours de tir à la carabine qui commencera aujourd'hui dimanche 9 janvier, de 7 h. du matin à 4 h. du soir et se continuera les dimanches 16 et 23 du même mois.

Les récompenses seront décernées à l'issue de la grande fête de gymnastique qui donnera la société, le 30 janvier dans la salle de Château Gayant.

Le concours se fera au Stand de la Société, rue de Paris, 85.

Tentative d'évasion. — Le voleur Blumenthal qui, de son vrai nom, s'appelle Markus Hirsch, âgé de 29 ans, juif allemand plusieurs fois condamné, a tenté d'évasion, il a été rejoint par les gendarmes, il sera poursuivi pour tentative d'évasion.

DORIGNIES. — Paris. — Tous les groupes ont invités au vendredi 12, au Congrès des députés, à se réunir à la Maison du peuple à Douai.

Le groupe de chez Devémy se réunira aujourd'hui dimanche à 11 h. du matin. Très urgent.

LAMBRES. — Voleur surpris. — Hier le maire et le curé de Lambres, entrant dans l'église, surpris un individu mal vêtu, au moment où il venait de fracturer un coffre.

Cost un nommé Poullaud, 22 ans, de l'arrondissement de Cambrai, soldat au 3<sup>e</sup> régiment de ligne en garnison à Arras absent illégalement depuis le 3 janvier.

Poullaud a été écroué à la prison St-

VAAST, en attendant qu'il soit remis entre les mains de l'autorité militaire.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. HORDAIN. — Badart à Douai. — Le propriétaire Badart, dit Doudaine, a été écroué à la maison d'arrêt de Valenciennes et transféré à Douai, où il attendra comparution devant les prochaines assises.

SAINT-AMAND. — Un pendu. — Le nommé Alphonse Coquet, 57 ans, jardinier et cabaretier, rue de Valenciennes, a été trouvé pendu dans une remise où il avait mis ses outils.

Malgré les soins les plus empressés, il n'a pu être rappelé à la vie; on ne connaît pas les causes de ce suicide.

PAS-DE-CALAIS. Députés par souscription. Le Petit Béthunois et sa doublure, le Journal de Lens, toujours haineux, s'efforcent de reproduire un article portant sur ce titre et reprochant à certains amis des députés Basly et Lamendin d'offrir à leurs camarades, en attendant leur offre de bulletins de vote, des bulletins de souscription à vingt centimes, pour couvrir les frais d'élections de ceux-ci.

Ce procédé n'est pas du tout croyable, du goût de nos confrères, qui pour ne pas froisser nos citoyens Basly et Lamendin d'être d'anciens amis de ceux-ci, de n'être pas millionnaires, ou tout au moins, de bons gros propriétaires.

N'est pas riche et ne devient pas riche qu'on ne cherche pas à le devenir, ce n'est pas à reprocher à une personne qui n'est pas riche, de vouloir être riche, mais à reprocher à ceux qui sont riches de vouloir être plus riches.

« Enrichissez-vous ! Bronchiteux ! Asthmatiques ! voyez la page blanche. »

LE NORD. ARRONDISSEMENT DE LENS. FACHES THUMESNIL. — Paris. — Aujourd'hui dimanche 9 janvier, à 6 h. du soir, rue Carnot, au Nouveau Capiton rue du Couloir.

Ordre du jour: 1<sup>o</sup> Réception de nouveaux adhérents. 2<sup>o</sup> Opérations.

LA MADEIRAINE. — Paris. — Aujourd'hui dimanche, à 4 heures précises, assemblée de tous les membres indistinctement.

Une question d'une importance considérable, concernant la section, est à l'ordre du jour. La présence de tous est donc indispensable. Les nouveaux adhérents seront inscrits.

SECTION. — Exposition de pigeons. — La société colombophile Union Française informe les amateurs colombophiles, qu'elle organise une grande exposition de pigeons de concours, le dimanche 15 janvier, au siège de la société, chez M. Soulet, 2, rue Nol et Dame.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ch. Vaast, secrétaire de la société.

ARRONDISSEMENT DE HAZEBROUCK. HALLUIN. — Le nouvel an ouvrier. — Comme le passé, le présent, va rencherir aussi. Pour votre nouvel an ouvrier et bourgeois, les députés, parmi lesquels vous M. Plichon, ont voté avant la fin de l'année écoulée 50 centimes pour la charcuterie, 12 fr. pour les porcs, 3 fr. pour les porcelets.

La période électorale n'est pas encore ouverte, mais les candidats prévoyants attendent pas à attendre le moment pour faire appel en attendant leurs suffrages — aux gros sous des électeurs.

De ce côté, notre confrère qui écrit ces lignes, nous donne que les candidats n'ont pas à se préoccuper de la Ligue républicaine de Lens, qui préside le sénateur Déprez.

En dehors des périodes électorales, c'est ravivée et sans plus de façon, à fait par ceux des cotisations chez Pierre, chez Paul, de droite, de gauche, chez M. X... qui, pour la plupart, ne s'agitent que pour solliciter pour faire partie de cette Ligue. Les refus, M. Boileau adjoint au maire de Lens, en sait quelque chose, ont été nombreux; c'est compréhensible.

On voit les amis des députés Basly et Lamendin agissant comme les amis du sénateur Déprez, avec ces différences toutefois: 1<sup>o</sup> Qu'ils ne contraignent personne à voter, donc ont le vent; 2<sup>o</sup> Que les versements sont de 25 centimes et non de 6 francs comme chez ces messieurs de la Ligue; 3<sup>o</sup> Qu'ils font leur propagande et perceptions eux mêmes un peu partout, n'ayant pas le rare bonheur, comme les députés, de posséder leurs bureaux, leurs établissements, les gardes champêtres et agents de police; 4<sup>o</sup> Qu'ils ne menacent aucun fonctionnaire, ni ne promettent faveurs pour attirer des adhérents à leur cause et avoir leur nom sur les listes; 5<sup>o</sup> Qu'enfin, sont tout; 6<sup>o</sup> Qu'ils ne se contentent pas de solliciter Basly et Lamendin ils entendent remercier ceux-ci de l'énergie et de l'honnêteté dont ils ont fait preuve durant leur mandat, ne voulant pas, comme d'aucuns pourraient le croire, leur faire un reproche de mauvais traitements. Ils ajoutent qu'ils sont accusés à tort par de mauvais voisins.

Commission des fêtes. — La commission des fêtes publiques, se réunira demain lundi à 8 h. du soir, salle des prud'hommes, pour étudier un projet de concours de pompiers à incendie à la fête communale de 1898.

Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira le vendredi 14 janvier, à 8 heures du soir, 21 questions figurent à l'ordre du jour.

La Douaisienne. — La Société de gymnastique « La Douaisienne » offre à ses membres honoraires et actifs, un concours de tir à la carabine qui commencera aujourd'hui dimanche 9 janvier, de 7 h. du matin à 4 h. du soir et se continuera les dimanches 16 et 23 du même mois.

Les récompenses seront décernées à l'issue de la grande fête de gymnastique qui donnera la société, le 30 janvier dans la salle de Château Gayant.

Le concours se fera au Stand de la Société, rue de Paris, 85.

Tentative d'évasion. — Le voleur Blumenthal qui, de son vrai nom, s'appelle Markus Hirsch, âgé de 29 ans, juif allemand plusieurs fois condamné, a tenté d'évasion, il a été rejoint par les gendarmes, il sera poursuivi pour tentative d'évasion.

DORIGNIES. — Paris. — Tous les groupes ont invités au vendredi 12, au Congrès des députés, à se réunir à la Maison du peuple à Douai.

Le groupe de chez Devémy se réunira aujourd'hui dimanche à 11 h. du matin. Très urgent.

LAMBRES. — Voleur surpris. — Hier le maire et le curé de Lambres, entrant dans l'église, surpris un individu mal vêtu, au moment où il venait de fracturer un coffre.

Cost un nommé Poullaud, 22 ans, de l'arrondissement de Cambrai, soldat au 3<sup>e</sup> régiment de ligne en garnison à Arras absent illégalement depuis le 3 janvier.

Poullaud a été écroué à la prison St-

VAAST, en attendant qu'il soit remis entre les mains de l'autorité militaire.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. HORDAIN. — Badart à Douai. — Le propriétaire Badart, dit Doudaine, a été écroué à la maison d'arrêt de Valenciennes et transféré à Douai, où il attendra comparution devant les prochaines assises.

SAINT-AMAND. — Un pendu. — Le nommé Alphonse Coquet, 57 ans, jardinier et cabaretier, rue de Valenciennes, a été trouvé pendu dans une remise où il avait mis ses outils.

Malgré les soins les plus empressés, il n'a pu être rappelé à la vie; on ne connaît pas les causes de ce suicide.

PAS-DE-CALAIS. Députés par souscription. Le Petit Béthunois et sa doublure, le Journal de Lens, toujours haineux, s'efforcent de reproduire un article portant sur ce titre et reprochant à certains amis des députés Basly et Lamendin d'offrir à leurs camarades, en attendant leur offre de bulletins de vote, des bulletins de souscription à vingt centimes, pour couvrir les frais d'élections de ceux-ci.

Ce procédé n'est pas du tout croyable, du goût de nos confrères, qui pour ne pas froisser nos citoyens Basly et Lamendin d'être d'anciens amis de ceux-ci, de n'être pas millionnaires, ou tout au moins, de bons gros propriétaires.

N'est pas riche et ne devient pas riche qu'on ne cherche pas à le devenir, ce n'est pas à reprocher à une personne qui n'est pas riche, de vouloir être riche, mais à reprocher à ceux qui sont riches de vouloir être plus riches.

« Enrichissez-vous ! Bronchiteux ! Asthmatiques ! voyez la page blanche. »

LE NORD. ARRONDISSEMENT DE LENS. FACHES THUMESNIL. — Paris. — Aujourd'hui dimanche 9 janvier, à 6 h. du soir, rue Carnot, au Nouveau Capiton rue du Couloir.

Ordre du jour: 1<sup>o</sup> Réception de nouveaux adhérents. 2<sup>o</sup> Opérations.

LA MADEIRAINE. — Paris. — Aujourd'hui dimanche, à 4 heures précises, assemblée de tous les membres indistinctement.

Une question d'une importance considérable, concernant la section, est à l'ordre du jour. La présence de tous est donc indispensable. Les nouveaux adhérents seront inscrits.

SECTION. — Exposition de pigeons. — La société colombophile Union Française informe les amateurs colombophiles, qu'elle organise une grande exposition de pigeons de concours, le dimanche 15 janvier, au siège de la société, chez M. Soulet, 2, rue Nol et Dame.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ch. Vaast, secrétaire de la société.

ARRONDISSEMENT DE HAZEBROUCK. HALLUIN. — Le nouvel an ouvrier. — Comme le passé, le présent, va rencherir aussi. Pour votre nouvel an ouvrier et bourgeois, les députés, parmi lesquels vous M. Plichon, ont voté avant la fin de l'année écoulée 50 centimes pour la charcuterie, 12 fr. pour les porcs, 3 fr. pour les porcelets.

La période électorale n'est pas encore ouverte, mais les candidats prévoyants attendent pas à attendre le moment pour faire appel en attendant leurs suffrages — aux gros sous des électeurs.

De ce côté, notre confrère qui écrit ces lignes, nous donne que les candidats n'ont pas à se préoccuper de la Ligue républicaine de Lens, qui préside le sénateur Déprez.

En dehors des périodes électorales, c'est ravivée et sans plus de façon, à fait par ceux des cotisations chez Pierre, chez Paul, de droite, de gauche, chez M. X... qui, pour la plupart, ne s'agitent que pour solliciter pour faire partie de cette Ligue. Les refus, M. Boileau adjoint au maire de Lens, en sait quelque chose, ont été nombreux; c'est compréhensible.

On voit les amis des députés Basly et Lamendin agissant comme les amis du sénateur Déprez, avec ces différences toutefois: 1<sup>o</sup> Qu'ils ne contraignent personne à voter, donc ont le vent; 2<sup>o</sup> Que les versements sont de 25 centimes et non de 6 francs comme chez ces messieurs de la Ligue; 3<sup>o</sup> Qu'ils font leur propagande et perceptions eux mêmes un peu partout, n'ayant pas le rare bonheur, comme les députés, de posséder leurs bureaux, leurs établissements, les gardes champêtres et agents de police; 4<sup>o</sup> Qu'ils ne menacent aucun fonctionnaire, ni ne promettent faveurs pour attirer des adhérents à leur cause et avoir leur nom sur les listes; 5<sup>o</sup> Qu'enfin, sont tout; 6<sup>o</sup> Qu'ils ne se contentent pas de solliciter Basly et Lamendin ils entendent remercier ceux-ci de l'énergie et de l'honnêteté dont ils ont fait preuve durant leur mandat, ne voulant pas, comme d'aucuns pourraient le croire, leur faire un reproche de mauvais traitements. Ils ajoutent qu'ils sont accusés à tort par de mauvais voisins.

Commission des fêtes. — La commission des fêtes publiques, se réunira demain lundi à 8 h. du soir, salle des prud'hommes, pour étudier un projet de concours de pompiers à incendie à la fête communale de 1898.

Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira le vendredi 14 janvier, à 8 heures du soir, 21 questions figurent à l'ordre du jour.

La Douaisienne. — La Société de gymnastique « La Douaisienne » offre à ses membres honoraires et actifs, un concours de tir à la carabine qui commencera aujourd'hui dimanche 9 janvier, de 7 h. du matin à 4 h. du soir et se continuera les dimanches 16 et 23 du même mois.

Les récompenses seront décernées à l'issue de la grande fête de gymnastique qui donnera la société, le 30 janvier dans la salle de Château Gayant.

Le concours se fera au Stand de la Société, rue de Paris, 85.

Tentative d'évasion. — Le voleur Blumenthal qui, de son vrai nom, s'appelle Markus Hirsch, âgé de 29 ans, juif allemand plusieurs fois condamné, a tenté d'évasion, il a été rejoint par les gendarmes, il sera poursuivi pour tentative d'évasion.

DORIGNIES. — Paris. — Tous les groupes ont invités au vendredi 12, au Congrès des députés, à se réunir à la Maison du peuple à Douai.

Le groupe de chez Devémy se réunira aujourd'hui dimanche à 11 h. du matin. Très urgent.

LAMBRES. — Voleur surpris. — Hier le maire et le curé de Lambres, entrant dans l'église, surpris un individu mal vêtu, au moment où il venait de fracturer un coffre.

Cost un nommé Poullaud, 22 ans, de l'arrondissement de Cambrai, soldat au 3<sup>e</sup> régiment de ligne en garnison à Arras absent illégalement depuis le 3 janvier.

Poullaud a été écroué à la prison St-

HABITATIONS À BON MARCHÉ. L'Office public du décret instituant dans le département du Pas-de-Calais, deux comités locaux des habitations à bon marché.

Les comités auront pour circonscriptions: 1<sup>o</sup> Les arrondissements d'Arras, Béthune et Saint-Pol; 2<sup>o</sup> Les arrondissements de Boulogne, Montreuil et St-Omer.

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE. LENS. — Concert. — Ci-dessous le programme du magnifique concert organisé par la chorale la Cecilia et qui aura lieu aujourd'hui dimanche 9 janvier, à 7 heures du soir, dans le salon de l'Alcazar.

Programme: 1<sup>o</sup> Salut au Printemps (la Cecilia); 2<sup>o</sup> Solo pour cornet (J. Dedeker); 3<sup>o</sup> Les Stances de Patrie (Desmazières); 4<sup>o</sup> Air varié sur le File du Régiment (Hoddez); 5<sup>o</sup> Air d'Édouard (de Bove); 6<sup>o</sup> Pasquilles lilloises (Van Lamens); 7<sup>o</sup> Duo de la Reine de Chypre (Desmazières et de Bove); 8<sup>o</sup> Scène comique (Luron).

Deuxième Partie. — 1<sup>o</sup> La Ronde des oiseaux (la Cecilia); 2<sup>o</sup> Grande fantasia pour saxophone alto (Hoddez); 3<sup>o</sup> Air de la Coupe du Roi de Thulé (de Bove); 4<sup>o</sup> Variations pour piston (Dedeker); 5<sup>o</sup> Cavatine de la juive (Desmazières); 6<sup>o</sup> Motet (de Bove); 7<sup>o</sup> Duo de la Reine de Chypre (Desmazières et de Bove); 8<sup>o</sup> Scène comique (Luron).

À l'issue du concert, bal de nuit.

Nous sommes heureux d'apprendre que deux de nos jeunes confrères viennent par la confiance de leurs camarades, d'être appelés à présider. L'un M. Auguste Behal, agrégé de chimie, la société des Pharmaciens des hôpitaux de Paris et l'autre, M. Amand Vasseur, pharmacien de première classe, l'